

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 JUIN 2025

Nombre de membres

du Conseil

Communautaire :

48

Nombre de membres qui se trouvent

en fonction:

48

Nombre de délégués :

- présents :

34

- représentés : TOTAL _6

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 19 juin à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

Pour la commune d'ALTORF:	Pour la commune d' ERGERSHEIM :	Pour la ville de MUTZIG :
M. Bruno EYDER, Maire	Mme Marianne WEHR, Maire	M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire
*:	M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	ing:
Pour la commune d'AVOLSHEIM :	Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :	M. Marc DECKERT, Adjoint
M. Pascal GEHIN, Maire	M. Eric FRANCHET, Maire	20
91	-	=
Pour la commune de DACHSTEIN :	Pour la commune de GRESSWILLER:	M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
M. Laetitia MARTZ, Maire	M. Pierre THIELEN, Maire	
M. Fabien SCHMITT, Adjoint		
Pour la commune de DINSHEIM/BR.:	Pour la commune d'HEILIGENBERG :	Pour la commune de NIEDERHASLACH :
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire	5#:	Mme Marielle HELLBOURG, Maire
M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	M. Jean-François SCHNEIDER,	M. Laurent FARON, Adjoint
,	Adjoint	
Pour la commune de DORLISHEIM :	Pour la ville de MOLSHEIM :	Pour la commune d'OBERHASLACH :
M. Gilbert ROTH, Maire	M. Laurent FURST, Maire	M. Jean BIEHLER, Maire
	Mme Chantal JEANPERT, Adjointe	Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
M. David PAULY, Cons. Mun.	M. Philippe HEITZ, Adjoint	
Pour la commune de DUPPIGHEIM :	Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	Pour la commune de SOULTZ-BAINS :
2 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	M. Gilbert STECK, Adjoint	es:
Mme Véronique ELO, Adjointe	M. Martial HELLER, Adjoint	M. Nicolas WEBER, Adjoint
Pour la commune de DUTTLENHEIM :	•	Pour la commune de STILL :
M. Alexandre DENISTY, Maire	-	M. Alexandre GONCALVES, Maire
Mme Sylvia FENGER HOFFMANN,	-	Mme Chantal SITTLER, Adjointe
Adjointe	•	
- rajonite		Pour la commune de WOLXHEIM :
		M. Adrien KIFFEL, Maire
		Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

MmeLaurence HOMMELayant donné procuration à Mme Nathalie DISCHLERMmeMarie-Mad. IANTZENayant donné procuration à M. Gilbert ROTHMmeSolène HOEHNayant donné procuration à M. Eric FRANCHETMmeChristelle WAGNER-TONNERayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERTMmeCatherine WOLFFayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ

M. Patrick SCHULTHEISS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE

Membre titulaire représenté par son suppléant :

M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG

Membres excusés :

Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe de GRESSWILLER

M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM

M. Alain VON WIEDNER, Adjoint de SOULTZ-LES-BAINS

M. Philippe BUCHMANN, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM

OBJET: ASSAINISSEMENT - RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE

PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

N° 25-48

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU les articles D 2224-1 à D 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales imposant de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et d'assainissement non collectif;

CONSIDERANT que ce rapport doit être présenté à l'Assemblée Délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération ;

CONSIDERANT que ce rapport doit également être transmis aux Communes adhérentes pour être présenté à leur Conseil Municipal dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice ;

VU le rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement comportant les indicateurs financiers et techniques, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, sur l'extranet « élus » du site internet de la Communauté de Communes ;

ENTENDU les explications apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président et les commentaires complémentaires fournis par l'exploitant ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de la séance ;

ET APRES en avoir délibéré;

à l'unanimité adopte

le rapport annuel 2024 sur la qualité et le prix du service public d'assainissement.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,

Laurent FARON

Le Président,

Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le :

20 juin 2025

- publication sur le site internet le

20 juin 2025

Acte à classer

DE-25-48

1

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST

ASCL_2_2025-06-20T10-23-18.00 (MI261986950)

Identifiant unique de l'acte

067-246701064-20250619-DE-25-48-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

ASSAINISSEMENT - RAPPORT ANNUEL 2024 SUR

ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEM

Date de décision :

19/06/2025

Conforme

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

8. Domaines de competences par themes

8.4. Amenagement du territoire

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte:

25-48 ASST RAPPORT ANNUEL SUR

Multicanal: Non

LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC ASST.PDF

Classer

Annuler

Préparé **Transmis** Date 20/06/25 à 10:23

Date 20/06/25 à 10:23

Par **SEGUIN Muriel**

Par **SEGUIN Muriel**

Accusé de réception